

Montréal, le 27 mai 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec, Québec G1R 5V7

OBJET : MISE À JOUR DE CERTAINES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET DE SITE DE STOCKAGE ET REGAZÉIFICATION DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ À BÉCANCOUR

Monsieur,

Comme il l'a été présenté dans les documents déposés au ministère au cours des derniers mois (dossier 3211-19-014), Gaz Métro Solutions Énergie (GMSÉ) souhaite construire des installations de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le parc industriel et portuaire de Bécancour. Les infrastructures et équipements prévus incluront un réservoir, une station de chargement et de déchargement ainsi qu'une unité de vaporisation. Ce projet vise à répondre aux besoins en puissance d'Hydro-Québec, lors des périodes de fine pointe électrique, à raison d'environ cent heures par année.

Dans la poursuite du développement du projet, depuis le dépôt initial, GMSÉ est maintenant en mesure de présenter des données définitives concernant les coûts estimés à l'origine pour la construction du site de stockage et de regazéification, ainsi que l'échéancier de réalisation du projet.

Il est à noter que ces nouvelles données ne remettent d'aucune façon en question la réalisation et la pertinence du projet tel que présenté jusqu'ici.

1. Augmentation du coût du projet

L'investissement approuvé dans le cadre des ententes mises à jour et définitives avec Hydro-Québec Distribution (H-Q D) dans le cadre du projet s'élève désormais à 75 M\$. Le projet demeure toutefois, pour H-Q D, la solution la plus avantageuse pour répondre à la demande d'électricité en période de pointe hivernale.

L'analyse économique effectuée par notre client démontre que le nouveau coût d'approvisionnement (55 \$/kW-an) est substantiellement inférieur à celui d'un approvisionnement

en puissance de long terme ou à la construction d'un nouvel équipement de production d'électricité pour répondre à des besoins de pointe, comme le confirmait la Régie de l'énergie dans la décision rendue le 29 octobre 2015. Par exemple, mentionnons que le coût moyen des contrats retenus par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2015-01 a été de 106 \$/kW-an.

Ce changement dans les données de prix découle d'une évolution des critères de conception du projet, de l'avancement de l'ingénierie détaillée et de l'évolution du taux de change Canada-États-Unis.

Selon les estimations effectuées, il demeure prévu qu'« entre 30 % à 50 % de l'investissement sera dépensé au Québec et dans la région de Bécancour » (Étude d'impact, rapport principal, septembre 2015, document PR3.1, p. 7-29).

Par ailleurs, les besoins de main-d'œuvre demeurent les mêmes, soit une centaine de travailleurs en période de construction (Étude d'impact, rapport principal, septembre 2015, document PR3.1, p. 7-29). GMSÉ travaillera de façon à encourager l'embauche de travailleurs de la région de Bécancour. À cet effet, le site internet du projet permet à toute entreprise de s'inscrire afin d'être mise au courant des occasions d'affaires qui se présenteront dans les prochains mois.

2. Mise en service reportée en 2019

Pour des raisons indépendantes de la mise à jour effectuée des coûts entendus du projet, GMSÉ se voit dans l'obligation de retarder d'un an la mise en service des installations projetées, soit à décembre 2019. Ce report n'aura aucun autre impact sur la réalisation du projet.

À la base de ce délai se trouve un prolongement imprévu du processus d'évaluation et de décisions réglementaires.

3. Résultats de l'inventaire archéologique

L'inventaire archéologique réalisé le 12 mai 2016 a compris 79 sondages, manuels et mécaniques (avec rétrocaveuse). Aucun artefact, ni ancien ni moderne, n'a été découvert et aucun vestige n'a été mis au jour. Par conséquent, l'archéologue conclut que GMSÉ peut procéder aux travaux prévus sans conséquence pour le patrimoine archéologique de la région.

Enfin, soyez assuré, Monsieur Chatagnier, que nous demeurons à votre disposition pour toute question concernant notre projet.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



David St-Pierre
Directeur, Projets majeurs GNL